

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20230130-D_30_01_23_04b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2023

Affichage : 07/02/2023

Délibération n°30-01-2023-004

3.5 Autres actes de gestion du domaine public

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 30 janvier 2023*

Date de convocation	24 janvier 2023
Date d'affichage	24 janvier 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	44
Votants	49 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 30 janvier à 18h00
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à La Chapelle du Bois,
sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 44 – M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 0

Pouvoirs : 5 - M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL.

Etaient excusés : 6 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Guy CHEVAUCHER, Mme Amélie DANGEUL, M. Jean-Yves HERMELINE, M. José PLANS.

Secrétaire de séance : M. Pascal BOURGOIN.

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : AUTORISATION DE SIGNATURE
D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE
AVEC LA SOCIÉTÉ PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES AU LUART**

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président,
Après en avoir délibéré,

EST INFORME que la société Phoenix France Infrastructures a pour activité le déploiement, la détention, la gestion, l'exploitation et la maintenance de sites points hauts et la fourniture de services auprès d'opérateurs exploitant des services de communications électroniques et audiovisuels.

PREND ACTE que :

- l'entreprise a conclu une convention en vue d'implanter des infrastructures et des équipements techniques sur la parcelle de terrain cadastrée section AE 30, appartenant à la commune du Luart.
- les services de la Communauté de communes ont été saisis par l'entreprise, en vue de l'établissement d'une servitude de passage à leur profit afin de permettre l'accès à leurs équipements situés sur la parcelle voisine.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer avec la société Phoenix France Infrastructures la convention de servitude de passage précitée et à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 49
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 30 janvier 2023

Pour extrait conforme
Le 31 janvier 2023

Le Président

M. Didier REVEAU